

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[1831](#)[Item](#)[Raisons qui doivent déterminer tous les propriétaires de la salle Ventadour à prendre des arrangemens avec la société actuelle, créée seulement par trente-sept de ses membres, tant gérans que commanditaires, et à exploiter entre eux tous le théâtre royal de l'Opéra-Comique.](#)

Raisons qui doivent déterminer tous les propriétaires de la salle Ventadour à prendre des arrangemens avec la société actuelle, créée seulement par trente-sept de ses membres, tant gérans que commanditaires, et à exploiter entre eux tous le théâtre royal de l'Opéra-Comique.

Datation de la notice

Année1831
Date1831/01/15
Livraison3
Numéro277

Informations générales

LangueFrançais
CatégorieBELLES-LETTRES
Sous-CatégorieThéâtre
Page de mention dans les tables systématiques202
TitreRaisons qui doivent déterminer tous les propriétaires de la salle Ventadour à prendre des arrangemens avec la société actuelle, créée seulement par trente-sept de ses membres, tant gérans que commanditaires, et à exploiter entre eux tous le théâtre royal de l'Opéra-Comique.

Informations auctoriales

PostureAnonyme

Description matérielle

Nombre de feuilless1
Nombre de pages8
Format de la référencein-4°

Informations éditoriales

ImpressionSétier
Lieu d'impressionParis

Citer cette page

Raisons qui doivent déterminer tous les propriétaires de la salle Ventadour à prendre des arrangements avec la société actuelle, créée seulement par trente-sept de ses membres, tant gérans que commanditaires, et à exploiter entre eux tous le théâtre royal de l'Opéra-Comique.

BiblioBase, référence 277, 1831, livraison 3

Éditeur : projet ANR JCJC e-BdF (CNRS ; CELLF) ; projet EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 19/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/BiblioBaseXIX-vd/items/show/278053>

Copier

Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 17/01/2026 Dernière modification le 26/01/2026
